



Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu les demandes d'ajout de trois nouveaux noms commerciaux à la matière fertilisante **REZIST VIGNE***

de la société AXIOMA FRANCE
enregistrées sous les n°2022-0180, 2022-0181 et 2022-0182

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Les nouveaux noms commerciaux ajoutés par la présente décision sont les noms VIGNEXEL, VALGFORTI et FORTIEXELVIGNE.



Informations générales

Noms du produit	REZIST VIGNE EXELVIGNE EXELFORTIVITI VIGNEXEL VALG'FORTI FORTIEXELVIGNE
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	AXIOMA FRANCE 22 rue Louis Lépine, ZA BRIVE EST, 19100 BRIVE LA GAILLARDE, France
Classe - Type	Matière fertilisante
Etat physique	Liquide
Numéro d'intrant	500-2019.01
Numéro d'AMM	1190734

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

A Maisons-Alfort, le 21/01/2022

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:

Marie-Christine DE GUENIN

D7F05C1BB83743A...